



**Le MODÈLE
COOPÉRATIF**
prôné par les
caisses populaires :
**Plus actuel
et
pertinent
que jamais**



La Fédération des Caisses populaires Haïtiennes-LE LEVIER, à l'occasion de la commémoration de la journée internationale des coopératives se fait le plaisir de publier, pour l'édification et une meilleure connaissance du secteur coopératif par les différents acteurs (gouvernementaux, financiers, universitaires et coopérateur en général) cet argumentaire issu des réflexions des différents réseaux membres de PROXFİN à travers le monde.

Les coopératives dans le monde

- **Un milliard de membres** dans 100 pays différents (comparativement aux 327 millions d'actionnaires de sociétés inscrites à la Bourse).
- **Cent millions d'emplois créés** (soit 20% plus que ceux qu'offrent les multinationales).
- Une puissance économique **équivalente à la 10^e économie mondiale**.
- Et par-dessus tout, **trois milliards** d'individus, soit près de la moitié de la population mondiale, **voient leurs conditions de vie améliorées** grâce à elles.

Après avoir clairement démontré leur **résilience** en surmontant la crise financière de 2008-2009, les **COOPÉRATIVES** font la preuve aujourd'hui de leur caractère actuel et de leur pertinence. C'est dans ce contexte que l'année 2012 a été proclamée « Année internationale des coopératives » par l'Assemblée générale des Nations Unies, afin de souligner la contribution des coopératives au développement socioéconomique, plus spécialement leur impact sur la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et l'intégration sociale.

Dans le secteur de la microfinance, **les coopératives joignent nettement plus d'individus et de familles** que les autres institutions financières et sont ainsi les véritables actrices de l'amélioration de l'accès aux services financiers pour tous, et donc à la croissance économique locale et à la réduction de la pauvreté¹. Sachant que 2,5 milliards d'individus, soit les trois quarts des pauvres de la planète, n'ont toujours pas de compte formel dans une institution financière², on

comprend vite l'importance cruciale que revêt la formule coopérative mise de l'avant par DID et ses partenaires membres du réseau international Proxfin.

Bien plus qu'une simple alternative au modèle bancaire traditionnel, les coopératives financières apportent une contribution essentielle au développement social et à l'amélioration des conditions de vie des communautés. Elles exercent également un pouvoir économique de premier plan dans notre économie mondialisée, notamment à titre d'employeurs.

À l'instar de l'ensemble des entreprises du secteur privé, elles font constamment appel à leur **capacité d'innovation** afin de relever les défis auxquels elles font face. Toutefois, ce faisant, les coopératives financières se retrouvent parfois hors des limites associées aux définitions et aux systèmes actuels. Ces écarts demandant une ouverture et des efforts particuliers, tant de la part des coopératives que des législateurs.

L'importance et la spécificité des coopératives doivent être reconnues afin que celles-ci puissent jouer pleinement leur rôle dans la redéfinition du secteur financier mondial. Voilà ce à quoi nous convie le Sommet international des coopératives qui se tiendra à Québec, en octobre 2012, et auquel participeront DID et ses partenaires.

Crise financière 2008-2009

Les coopératives plus solides que les banques

- Partout dans le monde, les coopératives financières ont mieux résisté que les banques privées à la crise financière qui a sévi en 2008-2009;
- Pendant cette période, plusieurs clients de banques se sont tournés vers les coopératives, qui suscitaient davantage leur confiance : c'est ainsi que ces dernières ont enregistré une hausse de leur membership, de leur actif et de leur volume d'épargne;
- Alors que les banques freinaient l'octroi de crédit, les coopératives ont pu poursuivre cette activité essentielle à la reprise (aux États-Unis, l'encours de crédit a augmenté de 6,7% dans les coopératives pendant qu'il diminuait de 0,4% dans les banques³);
- Nulle part, les coopératives n'ont eu à quémander d'aide de l'état;
- Pendant toute la durée de la crise, les coopératives sont demeurées accessibles et attrayantes pour tous; en revanche, elles ont parfois souffert d'une concurrence accrue des banques en raison de l'appui que celles-ci ont reçu des gouvernements et des meilleurs taux d'intérêt qu'elles ont alors pu offrir sur les dépôts puisque ceux-ci étaient subventionnés.

LES PRINCIPES COOPÉRATIFS :

A LA BASE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE ET SOCIALE DES COOPÉRATIVES

Les coopératives sont des gages d'inclusion et d'éducation financière

- Le modèle coopératif mise sur la propriété collective, la gestion locale et l'enracinement dans la communauté.
- Les coopératives visent avant tout le mieux-être de leurs membres et ne cherchent donc pas le profit à tout prix, mais plutôt un juste prix pour des services de qualité.
- La gouvernance des coopératives est exercée par leurs membres, de façon démocratique et transparente.
- Les coopératives contribuent à l'éducation, à la formation et à l'information des membres et les aide ainsi à mieux comprendre le crédit, évaluer leur capacité d'emprunt et comprendre les engagements auxquels ils souscrivent lorsqu'ils contractent un prêt.

Une contribution majeure au développement socio-économique mondial

- Les institutions coopératives constituent un patrimoine collectif inaliénable, créateur de prospérité locale et durable. Elles permettent à tous les individus, incluant les plus pauvres, de devenir les maîtres d'œuvre de leur développement et d'atteindre l'autonomie.
- Leurs pratiques rigoureuses et leur ancrage communautaire agissent comme un garde-fou contre les dérives, les risques et les pratiques trop agressives.
- Leur recours à l'épargne et au capital des membres comme sources de financement leur procure une indépendance qui leur permet de résister aux chocs extérieurs et est un gage de stabilité dans le paysage économique mondial;
- Plusieurs études montrent que les coopératives résistent mieux à l'épreuve du temps⁴.
- Elles participent à la création d'emplois (directs et indirects) de qualité et sont d'importants moteurs de croissance économique.
- En étant orientées vers les besoins de leurs membres et clients, elles favorisent l'innovation et le développement durable.

À propos de la Fédération des caisses Populaires Haïtiennes LE LEVIER

La Fédération des Caisses Populaires Haïtiennes LE LEVIER est une institution financière coopérative qui supporte le développement des caisses populaires haïtiennes en mettant en place les services leur permettant d'accroître l'accès de toutes les couches de la population à des services financiers bancarisés. Elle sert de levier au développement local en favorisant la création d'entreprises et la création de richesse.

Pour ce faire, elle stimule la mise en commun des ressources et assure la stabilité de l'ensemble du réseau dans le respect des principes de saine gestion. Elle est reconnue par sa gestion démocratique, sa prestation de services de qualité, sa solidité et sa performance financière.

La Fédération des Caisses Populaires Haïtiennes LE LEVIER regroupe les caisses populaires reconnues parmi les plus performantes du pays et jouit d'une étendue géographique nationale. Reconnue, elle aussi par le Conseil National des Coopératives et contrôlée par le régulateur financier national, la Banque Centrale (BRH), ce réseau représente les intérêts de plus de 428 622 chefs de famille, propriétaires d'un actif totalisant 3 434 961 511 gourdes au 31 mars 2012.

Les 45 caisses appuyées par la Fédération gèrent un portefeuille de crédit soldé à près de 2 000 000 000 de gourdes au 31 mars 2012 avec le concours et l'apport de plus de 1180 professionnels, parmi lesquels des dirigeants bénévoles.

La Fédération des Caisses Populaires Haïtiennes LE LEVIER est l'un des membres fondateurs du réseau international Proxfin.

www.lelevier.ht

À propos de Proxfin

Proxfin est un réseau international de réflexion et d'échange qui réunit 25 institutions de finance de proximité ainsi que DID. Proxfin a pour but de favoriser la communication entre ces institutions de même que de faire progresser les bonnes pratiques en matière de finance de proximité. Toutes les institutions membres de Proxfin intègrent les principes qui sont à la base du modèle coopératif, soit une gouvernance basée sur la transparence et la représentation des intérêts des membres et clients, l'appropriation locale, l'enracinement et le rayonnement communautaires et

l'inter-coopération. À l'image de *La Fédération des Caisses Populaires Haïtiennes LE LEVIER*, la plupart de ces institutions sont aujourd'hui des chefs de file en matière d'accès aux services financiers dans leurs pays respectifs.

www.proxfin.org

Les institutions membres de Proxfin en chiffres :

- 8 millions de membres et clients (39,2 % sont des femmes)
- 2 684 points de service
- 13 832 employés
- Épargne totale : 2,5 G \$ US
- Crédit total : 2,5 G \$ US
- Crédit moyen : 588 \$ US

***La Fédération des Caisses Populaires Haïtiennes LE LEVIER* sera présente au Sommet international des coopératives**

Du 8 au 11 octobre 2012, *La Fédération des Caisses Populaires Haïtiennes LE LEVIER* et les autres membres de Proxfin convergeront vers Québec pour prendre part au Sommet international des coopératives. Ce grand rassemblement coopératif, qui constituera une première et sera le point culminant de l'Année internationale des coopératives, donnera l'occasion aux institutions membres de Proxfin de partager leurs idées et leurs innovations afin de contribuer à l'évolution du secteur coopératif dans le monde.
